



Élections municipales : Québec souhaite un taux de participation de 60%



La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, fixe à 60 pour cent l'objectif de taux de participation aux prochaines élections municipales du 6 novembre 2005.

Lors des derniers scrutins municipaux, en 2002, le taux de participation avait été de seulement 56 pour cent.

Mme Normandeau souhaite que le fait que l'élection se tienne de façon simultanée à travers le Québec favorise une meilleure participation.

Selon elle, l'administration municipale touche des enjeux très importants qui touchent les citoyens dans leur quotidien.

Quant aux candidats, la ministre Normandeau souhaite qu'il y ait le plus grand nombre possible de jeunes et de femmes. Ces derniers sont sous-représentés en politique municipale.

Des juges de partout veulent tout savoir sur l'initiative de la juge Otis

Le programme de médiation judiciaire, conçu et mis en place par la juge Louise Otis de la Cour d'appel du Québec, a acquis au fil des ans une notoriété internationale. Des juges d'un peu partout dans le monde vont venir passer cinq jours à Montréal, à compter du 3 octobre, pour recevoir ses enseignements et ceux de son équipe.

Il faut dire que la juge a conçu un programme qui fait l'envie de plusieurs. « Il s'agit d'un des rares systèmes de justice intégré et hybride au monde. Entre vous et moi, c'est le seul. Je dis l'un des rares, par pure prudence », a-t-elle dit.

Il est hybride parce que les gens ont le choix entre la justice décisionnelle (où un juge tranche) et la justice médiationnelle (où un juge amène les parties à régler leur litige).

« Ça ne coûte rien. C'est un choix sans risque. Si la justice médiationnelle ne fonctionne pas, il reste la justice décisionnelle », avance-t-elle, toujours prête à convaincre.

« Cette formation, c'est l'aboutissement. On vient nous voir au Québec », a-t-elle commenté.

Attentats de Bali : Al-Qaïda montré du doigt

En Indonésie, l'enquête sur les attentats de samedi à Bali s'oriente de plus en plus vers la thèse de l'attaque-suicide.

Des images captées par un touriste montrent un homme portant un sac à dos entrer dans un restaurant avant la déflagration.

Selon la police indonésienne, les explosions qui se sont produites presque simultanément sont l'œuvre de kamikazes de la Jamaah Islamyah, un groupe lié à Al-Qaïda.

Des morceaux des sacs à dos contenant les bombes ont été trouvés par les enquêteurs.

Le dernier bilan des attaques commises à Jimbaran et Kuta est de 26 morts et d'une centaine de blessés.

Hebdo-Info est un résumé de l'actualité de la semaine précédant sa parution et concerne divers sujets. Les informations contenues dans ce bulletin sont tirées du site Internet «Matinternet» à l'adresse suivante

<http://www.matin.qc.ca>

Chantale Lemay
Commission scolaire de la
Beauce-Etchemin

Le Canadien retourne Guillaume Latendresse à son équipe junior

Le Canadien a jugé que Guillaume Latendresse n'est pas prêt à faire le saut dans la LNH. Les dirigeants trouvent qu'il est préférable, dans son intérêt et celui de l'équipe, qu'il poursuive son apprentissage dans les rangs juniors.

« Je suis confiant que c'est une bonne décision pour lui et notre équipe », a affirmé le directeur général du Tricolore, Bob Gainey, dimanche, avant le match contre les Sénateurs d'Ottawa.

« Guillaume nous a grandement impressionnés, a-t-il continué. Il possède beaucoup de talent et il est voué à un bel avenir. Mais il doit gagner en maturité et développer ses aptitudes. Il n'aurait pas obtenu le temps de glace suffisant pour le faire ici. »

Déçu mais loin d'être abattu, Latendresse a dit accepter et respecter la décision des dirigeants. Ils lui ont demandé de corriger quelques lacunes, comme son jeu en zone défensive. « Peu importe, je m'en retourne avec une attitude positive, satisfait d'avoir vécu une expérience enrichissante. Je vais revenir plus fort l'an prochain. »

Moment de réflexion

Irez-vous voter aux prochaines élections municipales du 6 novembre?



Des archéologues découvrent deux nouveau-nés vieux de 27 000 ans en Autriche

Des archéologues ont découvert les restes de deux nouveau-nés, morts il y a 27 000 ans. Ils ont été découverts dans le nord de l'Autriche, a annoncé lundi un membre de l'Académie autrichienne des sciences.

La découverte, faite la semaine dernière près de la ville de Krems, sur les bords du Danube, est significative. Les deux enfants ont été enterrés près des os d'un mammoth et d'un collier de 31 perles. Cela sous-entend l'existence d'un rituel funéraire, a expliqué Christine Neugebauer-Maresch, directrice du projet à l'Académie autrichienne des sciences.

« Il pourrait s'agir de jumeaux », a-t-elle affirmé. « Leurs membres ont la même longueur et ils ont été enterrés ensemble ».

La sépulture, une des plus vieilles de la région, a attiré l'attention des scientifiques à cause du soin apporté à la disposition des deux corps. Cela suggère « qu'ils faisaient partie de la société », a avancé Christine Neugebauer-Maresch.

Les archéologues fouillent maintenant les alentours pour essayer de trouver la mère des deux nouveau-nés. Il est en effet possible qu'elle soit morte en donnant naissance à ses jumeaux, exercice souvent fatal il y a 27 000 ans.

Les portes de la culture étaient grandes ouvertes au Québec ce week-end

Plus de 1700 organisations et artistes ont invité la population à participer à 1200 activités gratuites, dans plus de 258 municipalités de la province.

La population avait l'embarras du choix. Près de 220 activités touchaient les métiers d'art, 240 activités en musique, chanson et art lyrique, 170 propositions en littérature et poésie, sans compter la forte participation du milieu des arts visuels, du patrimoine, du théâtre ou de la danse.

L'ÉNIGME DE LA SEMAINE

J'ai des billes, toutes sont rouges sauf deux, toutes sont vertes sauf deux, et toutes sont bleues sauf deux. Combien de billes rouges, bleues, et vertes je possède?

Solution précédente :

Il faut actionner l'interrupteur n°1 pendant quelques minutes puis le refermer. Puis actionner l'interrupteur n°2 et aller dans la pièce voisine.

Si la lampe est chaude et éteinte alors c'est l'interrupteur n°1, si elle est allumée alors c'est l'interrupteur n°2, si elle est éteinte et froide alors c'est l'interrupteur n°3.